

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA PROPOSE A SES ACTIONNAIRES D'ADOPTER LA FORME DE SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE RECOMPOSER SON CONSEIL

- *Innate va proposer à l'Assemblée générale mixte prévue le 22 mai 2025 de transformer sa gouvernance pour passer d'une société anonyme à directoire et Conseil de surveillance en société anonyme à Conseil d'administration*
- *Irina Staatz-Granzer, actuelle Présidente du Conseil de surveillance, serait nommée Présidente du Conseil d'administration*
- *Jonathan Dickinson, actuel Président du Directoire, serait nommé Directeur Général et rejoindrait le Conseil d'administration*
- *Deux nouveaux membres rejoindraient le Conseil d'administration*

Marseille, le 16 avril 2025, 7h00 CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd’hui qu’elle va proposer à l’Assemblée générale mixte prévue le 22 mai 2025 de transformer la structure de sa gouvernance en passant de société anonyme à Conseil de surveillance en société anonyme à Conseil d’administration. Cette transformation s’inscrit dans une démarche stratégique visant à simplifier et à aligner la gouvernance d’Innate Pharma sur les standards internationaux.

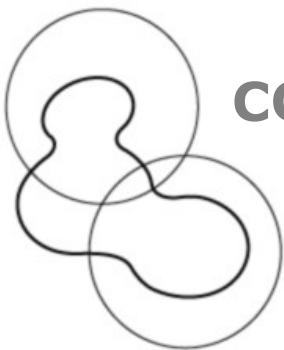
Il sera également proposé aux actionnaires de nommer, en qualité de membres du Conseil d’administration, les personnes suivantes :

- Madame Irina Staatz Granzer ;
- Monsieur Jonathan Dickinson ;
- Madame Véronique Chabernaud ;
- Madame Pascale Boissel ;
- La société Bpifrance Participations, représentée par Monsieur Olivier Martinez ;
- Madame Sally Bennett ;
- Monsieur Christian Itin ; et
- Monsieur Marty J. Duvall.

Messieurs Itin et Duvall rejoindraient le Conseil, de même que M. Dickinson, actuellement Président du Directoire, les autres administrateurs étant déjà membres du Conseil de surveillance.

Si les actionnaires approuvent ce changement de gouvernance et la proposition de composition du Conseil, il est envisagé que le futur Conseil d’administration nomme Madame Irina Staatz-Granzer en tant que Présidente et Monsieur Jonathan Dickinson en tant que Directeur Général au cours de la première réunion qui aura lieu après l’Assemblée générale.

Si les actionnaires n’approuvent pas le changement de gouvernance, il leur sera proposé de renouveler le mandat, ou de nommer, selon le cas, des personnes mentionnées ci-



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

dessus en tant que membres du Conseil de surveillance. Madame Irina Staatz-Granzer en resterait la Présidente. La composition du Directoire serait inchangée – Monsieur Jonathan Dickinson en resterait le Président.

Dans le cadre des changements proposés, deux membres actuels du Conseil de surveillance ne rejoindraient pas le futur Conseil d'administration, Monsieur Gilles Brisson et Monsieur Jean-Yves Blay.

Monsieur Hervé Brailly, co-fondateur d'Innate Pharma, a pris la décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat au Conseil d'administration.

*« Je suis ravi qu'Innate propose une transformation vers un Conseil d'administration, qui sera soumise à l'approbation des actionnaires. Cette étape marque un jalon important dans l'alignement de notre modèle de gouvernance sur les standards internationaux et reflète notre engagement à prendre en compte les remarques de nos investisseurs pour continuer à progresser et à adopter les meilleures pratiques, » déclare **Jonathan Dickinson, Président du Directoire d'Innate Pharma***

« Au nom du Conseil de surveillance, j'aimerais adresser mes sincères remerciements à M. Hervé Brailly, M. Gilles Brisson et M. Jean-Yves Blay pour le dévouement dont ils ont fait preuve tout au long de leur mandat. En particulier, M. Hervé Brailly a joué un rôle déterminant dans la conduite et le développement de la société depuis sa création, et nous lui sommes très reconnaissants de ses conseils éclairés et de son engagement, » commente **Irina Staatz-Granzer, Présidente du Conseil de surveillance d'Innate Pharma**. *« L'évolution vers un Conseil d'administration marque non seulement une évolution structurelle, mais aussi un engagement renouvelé en faveur d'une gouvernance forte et d'une création de valeur à long terme. Dans ce contexte, nous sommes également heureux de proposer la nomination de deux nouveaux membres internationaux, chacun apportant une expérience solide dans l'industrie biotechnologique et pharmaceutique. Leurs connaissances et leurs expertises seront des atouts essentiels pour entamer ce nouveau chapitre. »*

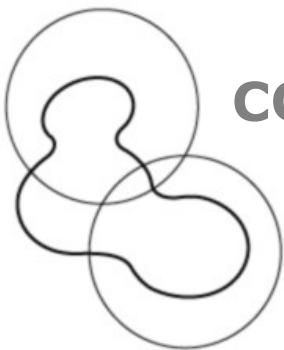
Informations concernant les nouveaux membres proposés au conseil

Marty J. Duvall

Dirigeant d'entreprises et de marques en oncologie

Marty J. Duvall est un dirigeant expérimenté et passionné des biotechnologies basé aux Etats-Unis, possédant plus de 35 ans d'expérience dans le développement d'entreprises dans l'industrie pharmaceutique et biotechnologique, en particulier dans le domaine des thérapies spécialisées.

L'expérience de M. Duvall dans le secteur des grandes entreprises pharmaceutiques comprend des postes de direction en oncologie chez Aventis et Merck. Son expérience dans le domaine de la biotechnologie comprend des rôles de leadership dans la création



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

d'entreprises menant à des transactions créatrices de valeur chez MGI Pharma, Abraxis Bioscience et ARIAD, où il a participé à l'établissement d'une implantation à travers les États-Unis, l'Europe et l'Asie.

Son expérience en tant que PDG concerne aussi bien des entreprises publiques (Tocagen et Oncopeptides) que des entreprises privées (Angiex), et comprend une introduction en bourse réussie et que des levées de fonds supplémentaires sous sa direction.

En se concentrant sur l'oncologie au cours des trois dernières décennies, Marty J. Duvall a contribué au lancement réussi et au développement de nombreux traitements thérapeutiques qui ont bénéficié à des patients atteints de divers types de cancers, notamment le cancer du sein, du poumon, de la prostate, de l'estomac, de la tête et du cou, du cerveau, du mélanome, du syndrome myélodysplasique, de la leucémie et du myélome multiple.

Dr Christian Itin

PDG d'Autolus

Christian Itin est un dirigeant d'entreprise de biotechnologie disposant de plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie. Il est PDG d'Autolus Therapeutics (Nasdaq : AUTL). Il a fait d'Autolus une société biopharmaceutique intégrée, commercialisant son premier traitement de thérapie cellulaire CART, Aucatzyl®, approuvé par la FDA américaine en novembre 2024.

Auparavant, Christian était Président et Directeur général de Micromet Inc, une société biopharmaceutique anciennement cotée au Nasdaq, acquise en mars 2012 par Amgen, Inc. pour 1,2 milliard de dollars. Micromet a développé le premier anticorps engageant les cellules T, Blincyto®, qui est aujourd'hui le standard de traitement de la leucémie aiguë à cellules B.

De 2016 à 2019, Christian a siégé au Conseil d'administration de Kuros Biosciences (SIX : KURN) en tant que Président de 2016 à 2018. Avant Kuros, il a été Président exécutif de Cytos Biotechnology Ltd de 2012 à 2016 jusqu'à sa fusion avec Kuros Biosurgery, formant Kuros Biosciences. Kuros a développé et commercialisé MagnetOS™, un greffon osseux synthétique remplaçant les allo- ou xénogreffes osseuses. Christian a également siégé en tant que Directeur non exécutif au Conseil d'administration de Kymab, Ltd, une société britannique privée, de 2012 jusqu'à son acquisition par Sanofi en 2021 pour un paiement initial de 1,1 milliard de dollars et des paiements d'étapes supplémentaires.

Il a obtenu un diplôme en biologie et un doctorat en biologie cellulaire avec mention très bien de l'université de Bâle, en Suisse. Il a effectué ses recherches postdoctorales au Biocenter de l'université de Bâle et à l'école de médecine de l'université de Stanford, en Californie, aux États-Unis.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais de trois approches thérapeutiques : les anticorps monoclonaux, les NK Cell Engagers issus de sa plateforme propriétaire ANKET® (Antibody-based **NK** cell **E**ngager **T**herapeutics) et les conjugués anticorps-médicaments.

Le portefeuille d'Innate comprend notamment le programme propriétaire lacutamab, développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, monalizumab développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules, ainsi que des NK Cell Engagers multi-spécifiques issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers ainsi qu'IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié en développement dans les tumeurs solides.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) et sur [X](#).

Informations pratiques :

Code ISIN

FR0010331421

Code mnémonique

Euronext : IPH Nasdaq : IPHA

LEI

9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par les lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « anticiper », « croire », « potentiel », « estimer », « s'attendre à » et « sera » et leur contraire ainsi que d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, la dépendance de la Société à l'égard de tiers pour la fabrication de ses



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

produits candidats, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler

Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88

henry.wheeler@innate-pharma.fr

NewCap

Arthur Rouillé

Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15

innate@newcap.eu